

SLGRI « Quimper-Littoral Sud Finistère »

Comité de pilotage du 04 octobre 2016

Préfecture du Finistère



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



Pays
Fouesnantais
Communauté de Communes



CCA
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Agglomération

Diagnostic territorial

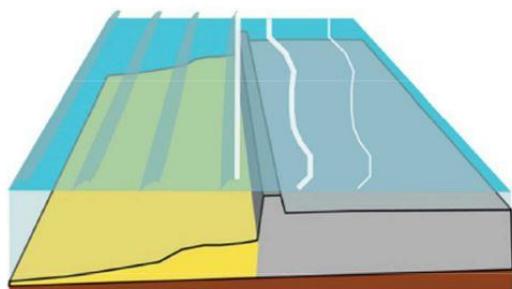
Plan du diagnostic :

- * **Caractérisation de l'aléa submersion marine**
- * **Enjeux situés en zone inondable**
- * **Systèmes de protection**
- * **Dispositifs de gestion du risque**

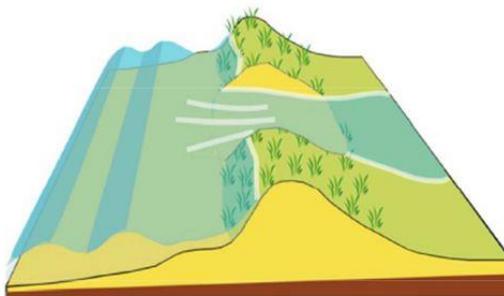
Caractérisation de l'aléa

Qu'est ce que le risque de submersion marine :

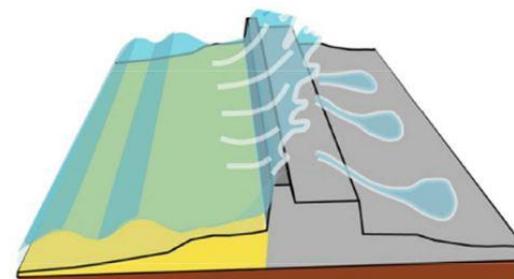
- * Inondation temporaire de la zone côtière par des eaux d'origine marine lors de conditions météo-marines très sévères
- * Exposition au phénomène de submersion dépend
 - des **facteurs climatiques et océanographiques** (marée, pression, vitesse et direction des vents, hauteur et direction de la houle),
 - de la **topographie du littoral**,
 - de **l'état des structures de protection** au moment du passage d'une tempête.
- * Différents modes de submersion:



Submersion par débordement



Submersion par rupture de cordon



Submersion par franchissement

(Cariolet, 2011)

Caractérisation de l'aléa

Evènements historiques:

- * Une façade littorale exposés aux tempêtes de flux d'Ouest à Sud-Ouest
- * De nombreux épisodes de submersions marines ayant affecté le littoral du Finistère Sud recensés au cours du XX^{ème} siècle
- * Parmi les évènements récents :
 - La tempête du 15 octobre 1987
 - La tempête du 10 mars 2008
 - La succession de tempêtes de l'hiver 2013/2014



Centre nautique de Penmarc'h (4 janvier 2014)



Franchissement de paquet de mer à Concarneau (20 février 2014)

Caractérisation de l'aléa

Connaissance de l'aléa :

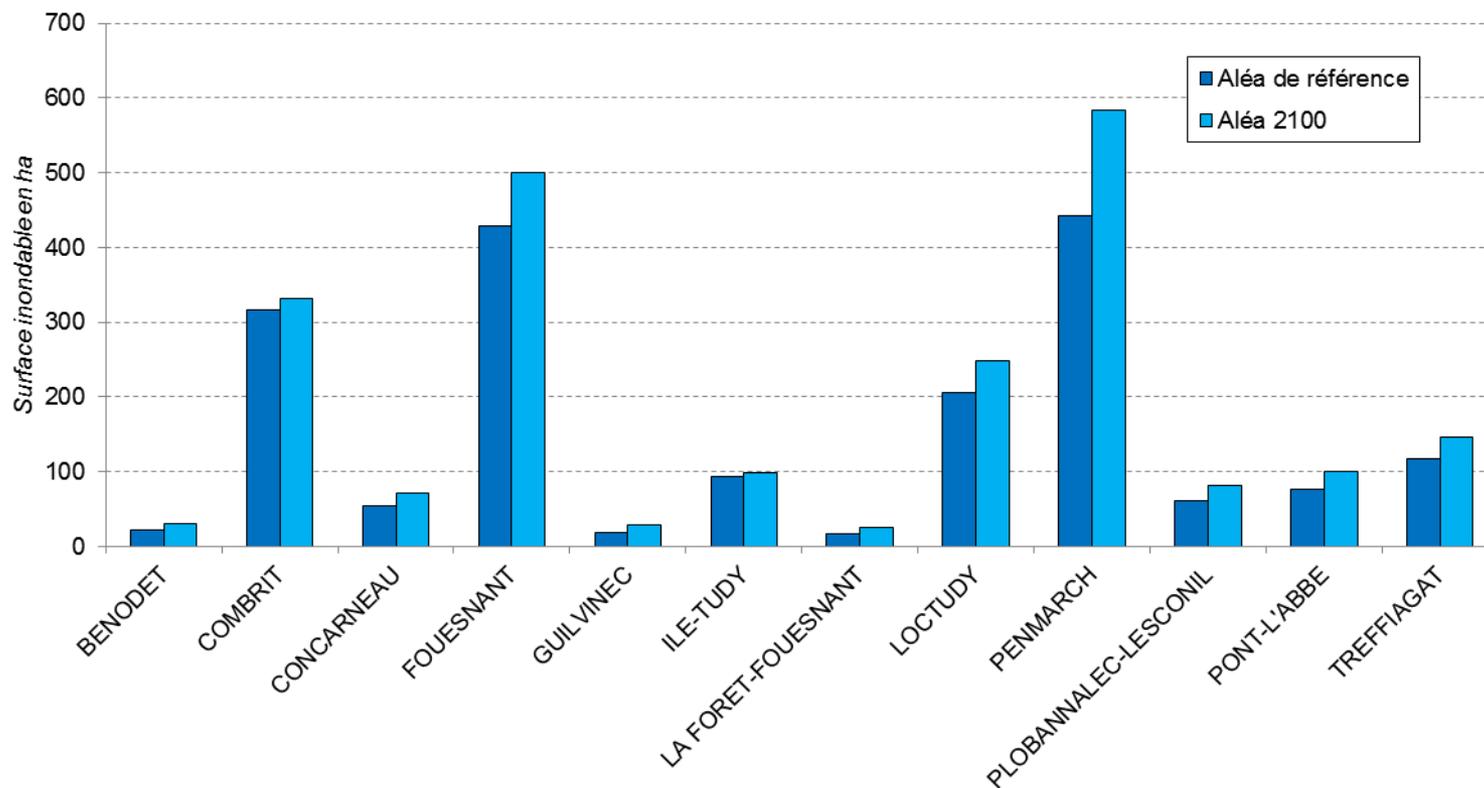
* Etudes réalisées par les services de l'Etat sur le risques de submersion marines ces dernières années:

- PPRM-SM (approuvé depuis 2002 sur 6 communes)
- Cartographie des zones basses (2011 maj 2013)
- Cartographie des surfaces inondables et du risque sur le TRI dans le cadre de la directive inondation (2013)
- PPR Littoral « Ouest Odet » et « Est Odet » approuvé depuis juillet 2016

Caractérisation de l'aléa

Connaissance de l'aléa :

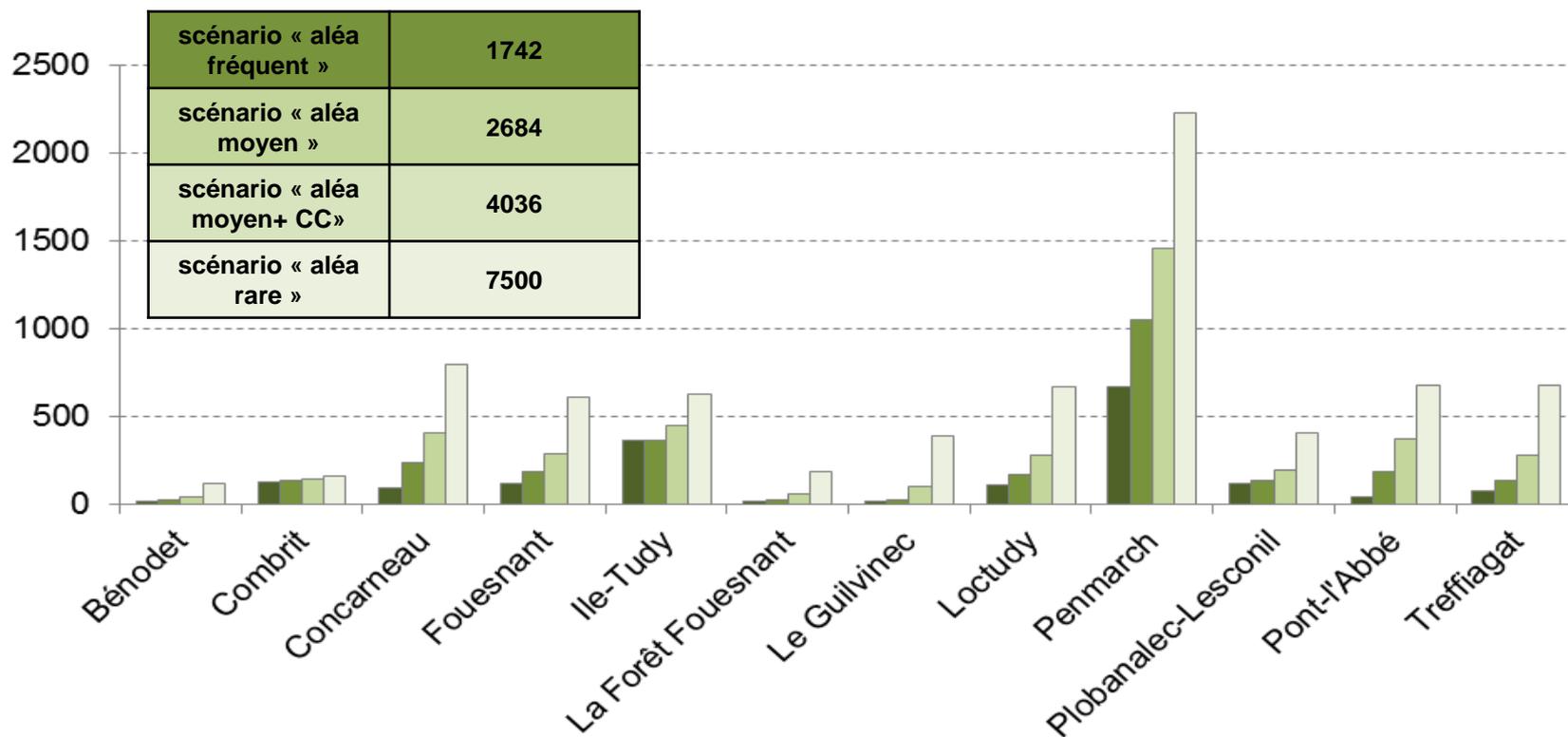
Surfaces inondables par communes d'après la cartographie de l'aléa submersion marine du PPRL 1 et 2 du Finistère



Enjeux exposés aux inondations

Population :

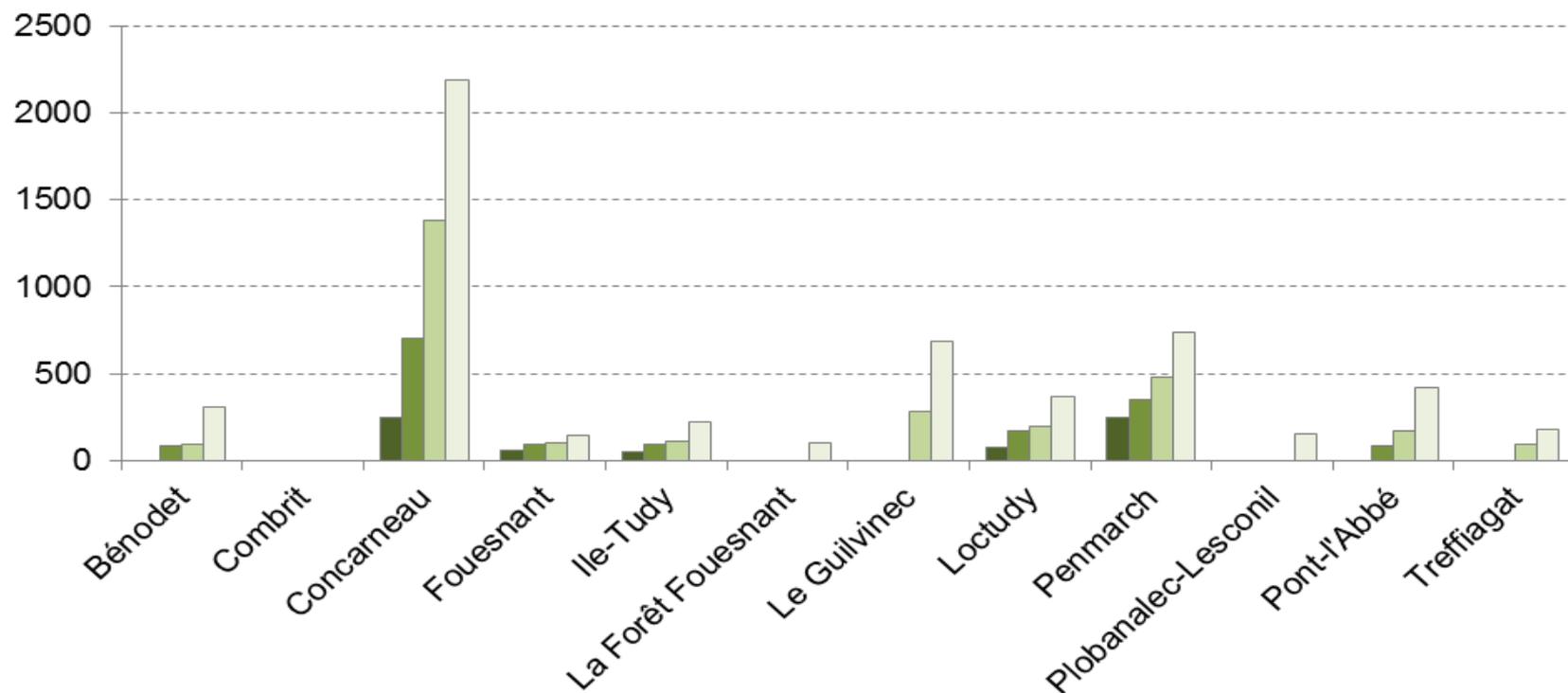
* Population en zones inondables d'après les scénarios du TRI :



Enjeux exposés aux inondations

Emploi :

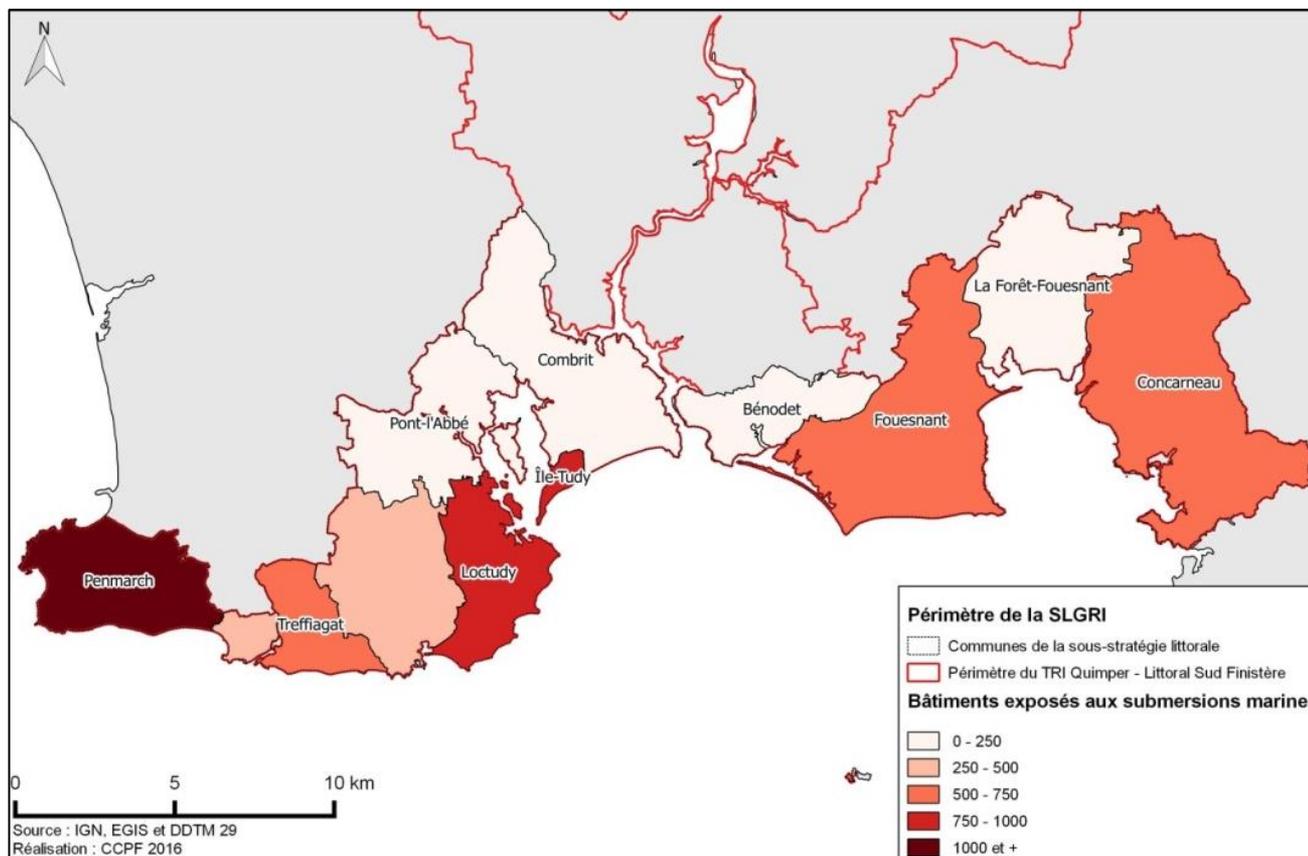
* Emploi en zones inondables d'après les scénarios du TRI :



Enjeux exposés aux inondations

Bâti :

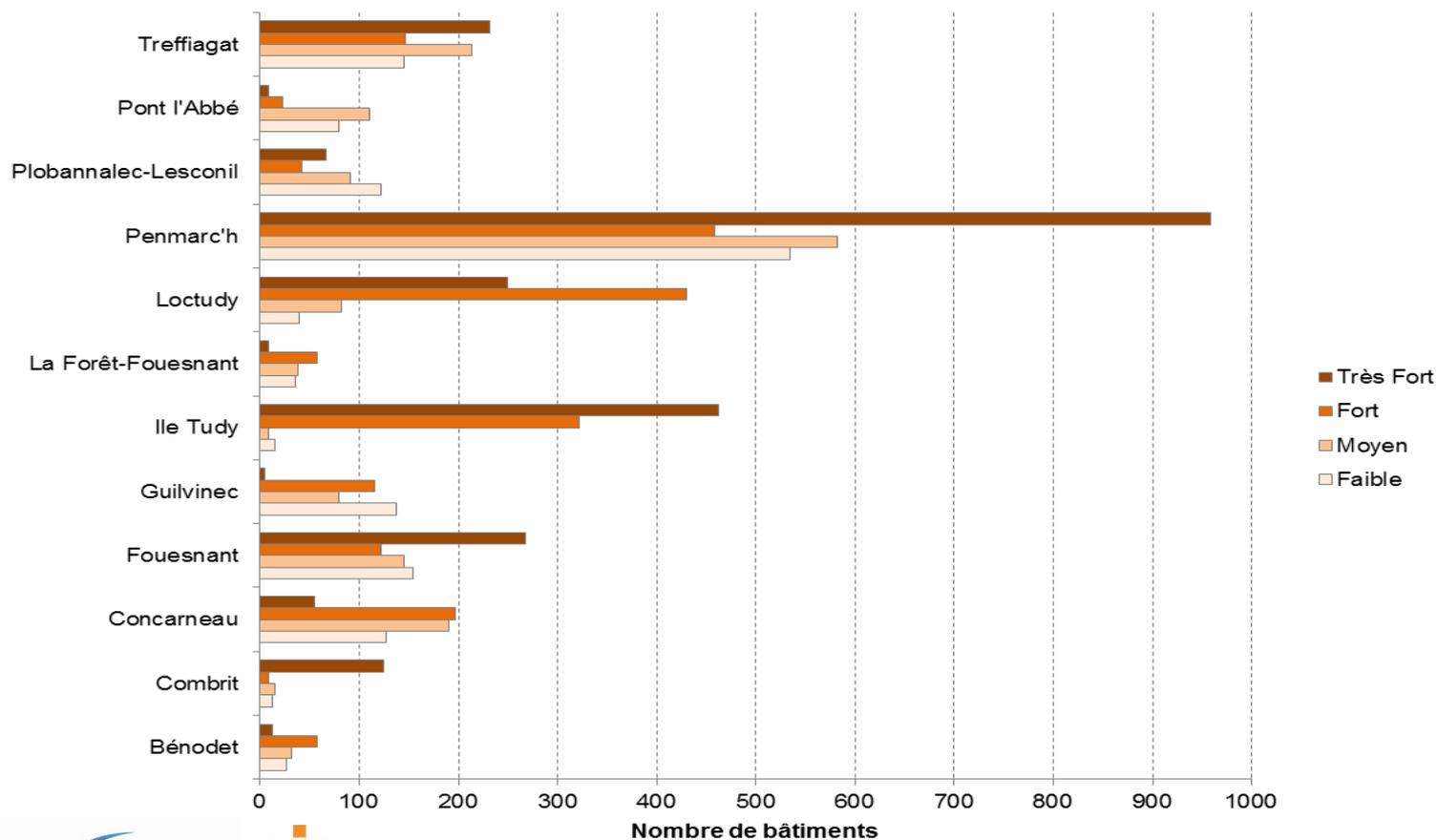
- * Nombre de bâtiments exposés aux submersion marine par commune (PPRL) :



Enjeux exposés aux inondations

Bâti :

* Répartition du nombre de bâtiments en fonction du niveau d'intensité de l'aléa (PPRL) :



Enjeux exposés aux inondations

Services :

* Services utiles à la gestion de crise :

- **Mairie** : Ile-Tudy, Pont-l'Abbé (en bordure selon l'aléa rare du TRI), Loctudy (aléa rare TRI), Lesconil.
- **Gendarmerie / Commissariat** : Concarneau.
- **Caserne de pompier** : Pont-l'Abbé, Loctudy (aléa rare TRI), Guilvinec.

* Etablissements sensibles :

- **Ecole** : Penmarc'h, Tréffiagat, Lesconil, Pont-l'Abbé, Ile-Tudy, La Forêt-Fouesnant
- **Garderie** : Penmarch
- **EPHAD** : 3 sur la commune de Pont-l'Abbé (en bordure selon l'aléa rare TRI)
- **IME** : Concarneau

* Etablissements recevant du public

- Hébergements (hôtel, centre de vacances, etc.), salles polyvalentes et édifices religieux

Enjeux exposés aux inondations

Activités économiques :

* Activités touristiques et de loisirs

- Nombreux campings situés en zones inondables
- Centres de vacances, hôtels et centres nautiques
- Commerces dans les zones balnéaires

* Activités industrielles et portuaires

- Port de Saint-Guérolé sur la commune de Penmarc'h
- Port de pêche du Guilvinec/Léchiagat,
- Port de plaisance et d'escale de Lesconil,
- Port de pêche et de plaisance de Loctudy
- Port-la-Forêt sur la commune de la Forêt-Fouesnant
- Port de plaisance, de pêche, de construction et de réparation navale à Concarneau

* Activités agricoles relativement peu exposées

Enjeux exposés aux inondations

Réseaux :

* **Assainissement :**

- 5 STEP : Penmarc'h, Treffiogat, Plobannaec, Loctudy, Fouesnant
- Environ 70 postes de relevages des eaux usées (hors commune de Penmarc'h)

* **Electricité :**

- Postes de transformation

* **Télécommunication**

- Sous-répartiteurs téléphoniques

* **Accès routier**

- Accès à la commune de l'Île-Tudy par la départementale D144

Ouvrages de protection

Les digues classées (Décret n° 2007-1735)

* Digue de Kermor (Classe B)



* Digue du Ster Kerdour (Classe C)



Ouvrages de protection

Les cordons dunaires

- * Une dizaine de cordons dunaires identifiés protégeant des zones basses :
 - Des formations sédimentaires très sensibles à l'érosion
 - Cordons plus ou moins aménagés et associés à des ouvrages de maintien du trait de côte (enrochement, mur de protection, épis, brise-vents et ganivelles)
 - Confortements ponctuels par des opérations de rechargement



Ouvrages de protection

Autres ouvrages:

- * Petites digues non classées
- * Mur de protection
- * Ouvrages portuaires



Dispositifs de gestion du risque

Prise en compte du risque dans l'aménagement

- * **Plans de Prévention des Risques Littoraux** approuvés depuis juillet 2016
 - Prise en compte du changement climatique (zonage et prescriptions pour les projets nouveaux)
 - Prescriptions au titre de la réduction de la vulnérabilité sur les biens et installations existantes
 - Prescriptions au titre de la prévention, protection et sauvegarde

- * **Les POS et les PLU :**
 - 7 communes POS en cours de révision en PLU
 - 5 communes PLU dont 4 en révision

- * **Les SCOT** (SCOT Ouest Cornouaille, SCOT ODET, SCOT de Concarneau Cornouaille Agglomération)

- * **Les SAGE** (SAGE Ouest Cornouaille, SAGE Sud Cornouaille)

Dispositifs de gestion du risque

Prévision, surveillance, alerte

* Vigilance météorologique « Vague-Submersion » (Météo-France)

Vigilance météorologique
La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

Diffusion : le dimanche 07 février 2016 à 16h10
Validité : jusqu'au lundi 08 février 2016 à 16h00

Consultez le [bulletin national](#)

Épisode de rafales de vent tempêteuses, sur les départements des côtes de Manche, s'accompagnant d'un risque de "vagues-submersion", jusque sur la façade atlantique.

Cliquez sur la carte pour lire les [bulletins régionaux](#)

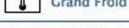
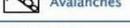
Conseils des pouvoirs publics :
Vagues-Submersion/Orange – Ne prenez pas la mer. – Dans la mesure du possible, ne circulez pas en bord de mer et évitez la proximité des plages ou rivages où déferlent des rouleaux. – Protégez les embarcations nautiques. – Habitants du bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux. Vent/Orange – Limitez vos déplacements et renseignez vous avant de les entreprendre. – Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets. – N'intervenez pas sur les toitures. – Rangez les objets exposés au vent. – Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Une vigilance absolue s'impose des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...

Soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus ...

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...

Pas de vigilance particulière.

	Vent violent		Neige-verglas
	Pluie-inondation		Inondation
	Orages		Vagues-submersion
	Grand Froid		Avalanches

Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du Ministère du Développement durable

VIGICRUES

16 départements en Orange.

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Copyright Météo-France

Dispositifs de gestion du risque

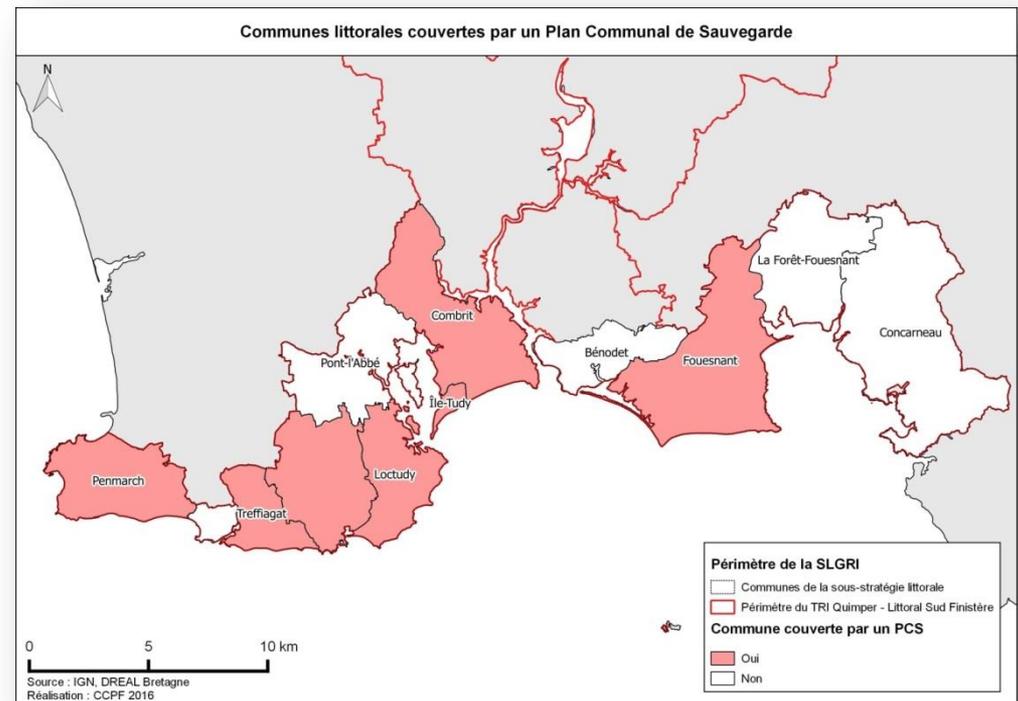
Préparation à la gestion de crise

* Plan communal de sauvegarde (PCS)

- Diffusion de l'alerte
- Organisation communale
- Recensement des moyens
- Soutien à la population (évacuation, hébergement, etc.)

* Plans ORSEC (départementaux, zonaux)

- Disposition spécifique ORSEC submersions marines approuvée le 13 septembre 2016



Dispositifs de gestion du risque

Information des populations

- * **Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**
 - 4 communes sur 12
- * **Information Acquéreur Locataire (IAL)**
- * **Pas de repères de submersion identifiés**
- * **Actions de sensibilisation** développées dans le cadre du **PAPI de Combrit Ile-Tudy**

Dispositifs de gestion du risque

Plan d'action et de Prévention des Risque

* PAPI et PSR porté par le SIVOM de Combrit Ile-Tudy (2012)

- Confortement du cordon dunaire et création d'une digue rétro littorale
- Actions d'information et de pédagogie sur le risque auprès de la population
- Développement de la connaissance
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité
- Études et mise en cohérence du système de protection
- Mise à jour des PCS et des DICRIM



Définition de la stratégie

Principaux enseignements du diagnostic:

- * Bon niveau de connaissance de l'aléa submersion marine sur l'ensemble du territoire (cartographie du TRI et PPRL)
- * Connaissance des enjeux à préciser et à compléter afin d'évaluer leur vulnérabilité (habitats, services, activités économiques, réseaux, installations polluantes, patrimoine culturel et historique)
- * Protection principalement assurée par des cordons dunaires vulnérables à l'érosion et présentant des fragilités dans certains secteurs
- * Globalement un manque d'entretien et de surveillance des ouvrages de protection
- * Le PPRL permet de maîtriser l'urbanisation dans les zones exposées et s'impose aux autres documents d'urbanisme (PLU et SCOT)
- * Les PCS à mettre à jour ou à élaborer sur l'ensemble des communes littorales / Plans d'organisation internes à développer.
- * Peu d'actions en termes d'information et de sensibilisation à destination des populations (DICRIM, Repères de submersion, Affichage, etc.).

Définition de la stratégie

Enjeux identifiés sur la partie littorale du TRI :

- * **Améliorer les connaissances (suivi de l'évolution du trait de côte, identification des enjeux et évaluation de leur vulnérabilité)**
- * **Informier et sensibiliser la population ainsi que les acteurs économiques sur le risque**
- * **Réduire la vulnérabilité des enjeux implantés en zone inondable**
- * **Renforcer la fiabilité des systèmes de protection et intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale**
- * **Améliorer la préparation à la gestion de crise**
- * **Aider la maîtrise d'ouvrage à se structurer et à mettre en œuvre les programmes d'actions en déclinaison de la SLGRI et dans le contexte de la GEMAPI**

Elaboration de la stratégie

Organisation des ateliers thématiques :

- * Association des parties prenantes à travers 3 groupes de travail :

Réduction de la vulnérabilité des enjeux implantés en zones inondables

Réduction de l'aléa et gestion des ouvrages de protection

Préparation à la gestion de crise et culture du risque

Elaboration de la stratégie

Organisation des ateliers thématiques :

Réduction de la vulnérabilité des enjeux implantés en zone inondables

- Connaissance des enjeux et évaluation de leur vulnérabilité
- Action de réduction de la vulnérabilité (habitats, activités économiques, infrastructures et réseaux, installations potentiellement polluantes, patrimoine, etc.)
- Planification des opérations de relocalisation

* Composition :

- **Collectivités** : Communes littorales, EPCI, SIVOM, Département, Région
- **Service de l'Etat** : DDTM, DREAL
- **Acteurs économiques** : CMA, CCI, IPC (Concarneau)
- **Opérateurs de réseaux**
- **Associations** : CLCV
- **Services de secours** : SDIS
- **Experts** : UBO et CEREMA

Elaboration de la stratégie

Organisation des ateliers thématiques :

Réduction de l'aléa et gestion des ouvrages de protection

- Articulation des politiques de gestion du trait de côte et du risque de submersion marine
- Entretien et surveillance des ouvrages
- Fiabilisation des systèmes de protection
- Prise en compte des cordons dunaires dans les systèmes de protection
- Contexte réglementaire (GEMAPI et décret digue)

* Composition :

- **Collectivités** : Communes littorales, EPCI, SIVOM, Département, Région
- **Service de l'Etat** : DDTM, DREAL
- **Représentant des SAGE**
- **Gestionnaires des espaces naturels** : Conservatoire du littoral et ONF
- **Associations** : Bretagne Vivante et Eaux et rivières de Bretagne
- **Experts** : UBO et CEREMA

Elaboration de la stratégie

Organisation des ateliers thématiques :

Préparation à la gestion de crise et culture du risque

- Mise à jour et élaboration des PCS
- Amélioration des dispositifs d'alerte et d'évacuation
- Rôle des EPCI
- Plan d'organisation interne et de mise en sécurité (activités, établissements, réseaux)
- Retours d'expérience
- Obligations réglementaires en termes d'information des populations (DICRIM, Information communale, IAL, Repères de submersion, Affichage)
- Entretien de la mémoire du risque
- Sensibilisation des acteurs économiques

* Composition :

- **Collectivités** : Communes littorales, EPCI, SIVOM, Département, Région
- **Service de l'Etat** : DDTM, DREAL, SIDPC
- **Acteurs économiques** : CMA, CCI, IPC (Concarneau)
- **Opérateurs de réseaux**
- **Services de secours** : SDIS
- **Experts** : SHOM et Météo-France

Elaboration de la stratégie

Objectifs du COPIL pour la stratégie littorale :

- Pré-validation du diagnostic avant envoi aux parties prenantes
- Valider l'organisation des groupes de travail
- Valider les dates pour les ateliers thématiques (2, 9 et 23 novembre)
- Identifier les personnes ressources pour les ateliers
- Préciser les différentes phases de validation de la stratégie en dehors de la consultation prévue par l'Etat (consultation des parties prenantes? des collectivités? des CLE? du COPIL?)
- Articulation avec la sous-stratégie fluviale (forme et fond des livrables, planning)?

2016			2017	
Octobre	Novembre		Decembre	
COPIL				
Pré-validation diagnostic	Envoi du diagnostic aux parties prenantes	Groupes de travail parties prenantes		
		Synthèse des groupes de travail et rédaction de la stratégie		
		Envoi de la stratégie aux membres du COPIL	Pré- validation stratégie COPIL	
			Consultation du projet (CC, CLE, PP?)	Consultation du préfet coordonnateur de bassin et du comité de bassin